

Paul GIACOBBI
Député
Président du Conseil exécutif de Corse

Paris, le 24 juillet 2013

Monsieur le Ministre,

Lors de votre audition devant la commission des affaires étrangères, le 17 avril dernier, je vous avais interrogé sur la politique maritime de la France et, en particulier, sur le dépôt auprès de l'ONU du dossier final d'extension du plateau continental au large de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Dans votre réponse, vous aviez soulevé « des incertitudes qui pèsent sur les chances d'aboutir sur le plan juridique ».

En dépit de l'opposition ferme mais infondée manifestée par les Canadiens, les études bathymétriques et sédimentologiques menées par l'IFREMER, à l'initiative de notre commission, ont démontré la validité incontestable de nos titres sur le plan scientifique.

Or, alors qu'aucun obstacle juridique ne saurait naître d'un arbitrage rendu précédemment puisque celui-ci exclut explicitement la question de l'extension éventuelle du plateau continental, votre ministère semble se refuser à déposer cette demande mettant ainsi en avant des difficultés juridiques importantes.

Comment des juristes peuvent-ils prétendre que l'arbitrage a tranché une question pour laquelle les arbitres se sont déclarés incompétents et ce à la demande de la partie canadienne ?

Les conditions techniques et juridiques de cette extension, au large d'un territoire français qui compte plus de 5 000 habitants, sont pourtant réunies. La France ayant précédemment annoncé qu'elle ferait valoir ses droits, son attermoiement aujourd'hui pose problème sur le principe, sans compter que l'impatience légitime des habitants de l'archipel et de leurs représentants.

Monsieur Laurent FABIUS
Ministre des affaires étrangères
Quai d'Orsay
75007 PARIS

Assemblée nationale – 126, rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP
Tél : 01 40 63 69 85 – Fax : 01 40 63 94 90 - e-mail : pgiacobbi@assemblee-nationale.fr
paul-giacobbi.org blog.paul-giacobbi.org

Depuis longtemps, je suis heurté par la manière dont on gère ces questions, critiquable sur le plan juridique et déficiente sur le plan politique.

A leur demande, je réunirai à la rentrée de septembre le groupe d'études sur les Iles d'Amérique du Nord et Clipperton et tenais à vous confirmer la détermination des parlementaires dans cette affaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Et de mon très cordial et sincère souvenir.



Paul GIACOBBI